

Adresse de la société populaire de la commune de Gannat (Allier) qui envoie le procès-verbal de la fête célébrée à l'occasion du trait héroïque du jeune Bara, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de la commune de Gannat (Allier) qui envoie le procès-verbal de la fête célébrée à l'occasion du trait héroïque du jeune Bara, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 18-19;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26105\\_t1\\_0018\\_0000\\_25](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26105_t1_0018_0000_25)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

marcs 3 gros d'argenterie et 2 cloches provenant de leur ci-devant église; 230 liv. de cuivre, 98 chemises et autres effets, pour les défenseurs de la patrie. La Société populaire demande que la ci-devant église de cette commune lui soit laissée pour ses séances et pour l'instruction publique.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'aliénation et des domaines (1)

## 24

L'agent national près le district de Clamecy annonce que la commune de Dornecy a déposé, pour les frais de la guerre, 3,000 liv. provenant d'une réserve de cette commune, et qu'elle fait remise à la patrie de 1,200 liv. pour le remboursement de la charge du receveur des deniers patrimoniaux et communaux de Dornecy. La Société populaire a aussi fait offrande de 110 liv. en assignats, 51 chemises et autres objets (2).

## 25

Le conseil-général de la commune de Plombières félicite la Convention nationale sur la découverte des conspirateurs; et l'invite à rester à son poste. Il envoie l'état des dons patriotiques faits par cette commune, et expose ses besoins actuels.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi de ces deux adresses au Comité des finances (3).

## 26

La commission des revenus nationaux envoie deux états relatifs à la fabrication des monnoies, d'où il résulte que la fabrication des espèces de cuivre et de métal de cloches, depuis le premier janvier 1793 jusqu'au premier floral, s'élève à 5,058,104 liv. 3 s.

Et les envois de cuivre et de cloches faits par les départemens aux maisons des monnoies jusqu'à la même époque, s'élèvent, en cuivre et bronze à 596,923 livres, et en cloches à 5,486,173 livres

Insertion au bulletin, renvoi au Comité des finances (4).

(1) P.V., XXXVI, 294. B<sup>in</sup>, 14 flor. et 16 flor. (suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXVI, 294. B<sup>in</sup>, 16 flor. (suppl<sup>t</sup>); J. Univ., n° 1626.

(3) P.V., XXXVI, 294. B<sup>in</sup>, 14 flor. et 16 flor. (suppl<sup>t</sup>).

(4) P.V., XXXVI, 294. B<sup>in</sup>, 14 flor.; J. Paris, n° 490; Feuille Rép., n° 306; Rép., n° 135; J. Fr., n° 588; M.U., XXXIX, 234; J. Perlet, n° 590.

## 27

Le citoyen Duseaulx, capitaine au bataillon de Bar, propose de célébrer tous les ans une fête sous le nom de la fête des grands hommes.

Insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (1).

DUSEAULX s'exprime ainsi :

« Le sensible Rousseau fut l'ami de l'homme; Marat fut l'ami du peuple. Rousseau a tracé aux hommes, d'une main hardie, leurs droits et leurs devoirs; Marat, par son courage, a appris au peuple à soutenir les uns, et par son exemple, à remplir les autres.

» Rousseau, par sa plume, fit pâlir les despotes; Marat par la sienne, dévoila les crimes de Capet et de ses vils suppôts. Rousseau fut persécuté; Marat fut assassiné.

» Les immortelles productions de Rousseau ont fait naître notre sublime révolution; elles vous ont placés sur la Montagne sacrée, du sommet de laquelle Marat et vous discutiez et faisiez les lois qui assurent notre bonheur et l'établissement du gouvernement républicain.

» Le génie clairvoyant de Rousseau a excité la sainte colère des fanatiques; celui de Marat lui a créé une nuée de calomnieux.

» Rousseau et Marat ont bien mérité de l'humanité. Vous avez décrété pour eux les honneurs du Panthéon; que leurs cendres respectables y soient déposées le même jour; que ce jour soit célébré dans toute la République, et que tous les ans il soit fêté sous le nom de la fête des grands hommes » (2).

## 28

La Société populaire de la commune de Gannat, département de l'Allier, et la commune d'Uzès-la-Montagne, envoient les procès-verbaux des fêtes qu'elles ont célébrées, l'une à l'occasion du trait héroïque du jeune Bara, l'autre à l'occasion de l'inauguration du temple de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité d'instruction publique (3).

a

[Gannat, s.d.] (4).

Braves représentants des droits du peuple, Nos pères nous ont souvent recommandé d'aimer la vertu. Comment peut-on prouver qu'on est vertueux, si ce n'est en célébrant les

(1) P.V., XXXVI, 295. B<sup>in</sup>, 14 flor.; voir J. GUILLAUME, P.V. du Comité d'instruction publique, T. IV, p. 542. Aff. renvoyée au C. de S.P. le 17 prairial.

(2) J. Perlet, n° 589; J. Matin, n° 682; J. Sablier, n° 1295; Rép., n° 135; M.U., XXXIX, 232; Débats, n° 597, p. 268.

(3) P.V., XXXVI, 295. J. Sablier, n° 1295.

(4) F<sup>17</sup> 1010, pl. 5, 3153; B<sup>in</sup>, 14 flor. et 18 flor.

martyrs de la liberté. Nous avons eu le bonheur de posséder quelque temps Vernerey, l'un de vos dignes collègues. Vos jeunes admirateurs, pour prouver qu'ils ne sont pas indignes de leurs pères, qu'ils ont su profiter de leurs sages leçons, ont saisi le moment heureux de l'arrivée du représentant pour honorer la mémoire du jeune Bara, dont le nom passera jusqu'aux siècles les plus reculés. Vernerey ce brave montagnard a daigné assister à cette fête et en a témoigné la plus grande satisfaction. Nous vous en envoyons le procès-verbal, persuadés que tout ce qui tend à célébrer les héros de la plus sublime des révolutions doit avoir la plus grande publicité. Comme vous, nous avons été saisis d'admiration pour le trait héroïque de ce jeune héros. Au récit des barbaries qu'ont exercées sur lui les traîtres vendéens, nous avons été saisis d'indignation, nous avons désiré, nous avons, dis-je, juré de venger sa mort. Nous avons regretté de ne pouvoir encore accomplir ce serment, mais en attendant cet heureux jour, nous lui avons rendu l'hommage qu'il méritait, nous avons semé quelques fleurs sur sa tombe.

Montagnards vertueux, continuez à dévoiler les complots des hypocrites qui sous le masque du patriotisme conspirent contre les vrais amis du peuple. Restez à votre poste, surveillez les intrigans et tenez toujours en main ce glaive encore tout fumant du sang des conspirateurs. Bientôt, grâce à vos bienfaits et à vos braves défenseurs, nous verrons les tyrans ensevelis sous les débris de leurs trônes abattus et nous jouirons des douceurs que nous promet la République et que nous attendons de la constitution.

[P.-V. de la fête civique célébrée en l'honneur de Bara; 20 germ.]

L'heure prescrite pour le départ étant arrivée, le cortège est parti de la Sté populaire dans l'ordre suivant :

La marche était ouverte par un groupe de musiciens et de tambours, suivis d'une foule de jeunes républicains, chantant des himnes en l'honneur de la liberté et du héros de la fête. De vénérables vétérans venaient ensuite. L'un d'eux portait une bannière où l'on lisait ces mots : « Nos enfants sont à la patrie, nous ne voulons les revoir que vainqueurs ». Deux jeunes membres de la Sté, revêtus de l'uniforme national suivaient les vétérans. L'un d'eux portait une couronne de lauriers autour de laquelle flottait un ruban tricolore sur lequel on lisait cette légende : « le mérite seul est couronné ». Les autorités constituées [avaient] à leur tête le représentant Vernerey.

La jeune Sté populaire, précédée du président, suivait les autorités constituées. L'on voyait au milieu d'eux, 2 bannières : l'une portait cette inscription « Bara l'immortel, Bara sut vaincre et mourir avant l'âge ». Sur l'autre on lisait : « Nous grandirons pour la patrie, nous serons dignes de nos pères ». Tous les jeunes citoyens qui suivaient le président étaient unis par un ruban tricolore et ne formaient tous qu'un même essaim, vif emblème [de l'union] qui doit régner [dans] tous les vrais républicains. Enfin, la marche était fermée par un piquet de la garde nationale. C'est dans cet ordre de la marche que

le cortège, après avoir fait différentes haltes, tant à la place du champ de mars que sur le cours de la fédération, s'est rendu au temple de la Raison où, en présence des autorités et enfin des différens corps invités à la fête, la séance a été ouverte au milieu des cris de vive Vernerey, vive la Montagne ! Le président, ainsi que plusieurs autres membres, ont prononcé des discours par lesquels ils exprimaient l'enthousiasme dont ils avaient été pénétrés pour la mort du jeune Bara et le regret qu'ils avaient de ne pouvoir encore le venger. Enfin, ils finissaient par jurer de satisfaire à ses vœux en lui immolant ses lâches meurtriers. Le représentant du peuple leur a succédé. Il a témoigné la plus vive satisfaction sur le spectacle dont il venait d'être témoin, il a invité les jeunes républicains à toujours persister dans les sentiments d'union et de républicanisme dont ils étaient pénétrés.

Enfin, cette fête, dont le souvenir restera longtems gravé dans nos cœurs, s'est terminée par des danses patriotiques. Salut et gloire à la Montagne !

LACHAUSSÉE, DESVAUX.

b

[Uzès-la-Montagne, 22 germ. II] (1).

« Citoyen président,

Nous te faisons passer ci-joint l'extrait du procès-verbal de l'inauguration du temple de la Raison, et t'invitons à le mettre sous les yeux de la Convention nationale.

Vive la Montagne. »

MAIGRON (maire), NIVARD (secrét.).

[P.-V. de l'inauguration du temple de la Raison.]

Ce jourd'hui 20<sup>e</sup> Germinal, l'an II de la République une et indivisible, à neuf heures du matin, le Conseil général de la Commune assemblé, dans le lieu ordinaire de ses séances, où les autorités constituées, et une députation de la Société populaire se sont rendues, d'après l'invitation qui leur en avoit été faite la veille par la municipalité, ont sorti tous ensemble pour se rendre à l'esplanade, accompagné d'un cortège, composé de la Garde Nationale, d'un chœur de jeunes citoyennes vêtues en blanc, et une ceinture tricolore, chantant des hymnes à la patrie, au son de la musique. Arrivés à l'esplanade, les présidens des autorités constituées, et celui de la Société populaire, munis d'une torche, ont mis le feu à un auto-da-fé, formé de tous les signes du fanatisme, de la superstition et de la tyrannie. Tout-à-coup les cris de *vive la République, vive la Montagne, vive la Convention, vive les Sans-culottes*, se sont fait entendre.

L'auto-da-fé consumé, le cortège s'est rendu dans le même ordre au temple de la Raison, suivi d'une foule immense de citoyens et citoyennes, qui prenoient également part à cette

(1) F<sup>17A</sup> 1010<sup>A</sup>, pl. 5, p. 3152; Uzès, Gard.